



Vendredi 29 mai : évolution

Publié le vendredi 29 mai 2020

Evolution

> Réouverture des plages

L'accès à toutes les plages sera autorisé dès le 2 juin, mais la baignade ne sera pas surveillée. Des contrôles réguliers seront effectués par les agents de la police municipale afin de faire respecter l'application des gestes barrières recommandés sur ces lieux (regroupements et distance).

Les sanitaires seront accessibles en fonction des lieux et selon la finalisation des remises aux normes. Sur la plage de Rènecros, les travaux de rénovation des sanitaires sont en cours jusqu'à fin juin.

> Réouverture des bars et restaurants

Les commerçants bandolais vont pouvoir reprendre enfin leur activités.

Une étude adaptée à l'environnement de chaque enseigne sera faite pour une éventuelle extension de leur terrasse, afin de permettre la gestion des distances obligatoires entre chaque table.

> Les locaux municipaux (Gymnase, salles d'activités associatives)

Ils ne rouvriront pas dans l'immédiat. Il est nécessaire d'attendre la parution du décret afin de connaître les règles à appliquer concrètement pour permettre l'accès au public.

> Les marchés

Ils continuent sur les mêmes principes que les semaines précédentes (sens de circulation, distances et port du masque).

> Les écoles

Comme cela était déjà prévu, les cours reprendront pour tous les niveaux (sauf petite section maternelle). Les enfants seront répartis en deux groupes : un groupe d'enfants le lundi-mardi et un second groupe d'enfants le jeudi-vendredi selon un emploi du temps communiqué par l'école. Un planning coordonné sera réalisé pour les fratries.

Le collège accueille les enfants de 6^{ème} et 5^{ème} depuis lundi 25 mai. Les 4^{ème} et 3^{ème} devraient reprendre les cours le 4 juin.

Les structures périscolaires (Centre Aéré et Bandol Jeunes) fonctionnent en effectifs adaptés à la situation.

> Les services municipaux

L'ensemble des services ont repris leur activité à l'exception de :

- > la Cyberbase, dont la réouverture est programmée au mois de septembre prochain en raison de la configuration des locaux qui rend difficile le respect des règles de distanciation sociale.
- > L'école de musique, dans l'attente de la parution du décret d'application pour connaître les dispositions préconisées.
- > La médiathèque, qui poursuit son activité en « Drive », sans consultation possible sur place.

Soyez raisonnables, responsables et respectez les consignes afin de pouvoir profiter au mieux de ces espaces de liberté retrouvés.





Aujourd'hui
12 août



 **24°C**
 24°C

MAIRIE DE BANDOL
HÔTEL DE VILLE
PLACE DE LA LIBERTÉ
83150 BANDOL

 **04 94 29 12 30**

051 Km/h
74%
17 Km

- ▶ [CONTACT](#)
- ▶ [ALERTE INFOS SERVICE](#)
- ▶ [ACCUEIL](#)
- ▶ [MENTIONS LÉGALES](#)
- ▶ [ACCESSIBILITÉ](#)
- ▶ [PLAN DU SITE](#)
- ▶ [GESTION DES COOKIES](#)

Demain
13 août



 **25°C**
 25°C

656 Km/h
61%
56 Km